

Assemblée générale annuelle du Comité de quartier no.1
Vieux village Mont-Tremblant

Vendredi le 7 juin 2019 à 19h 00
Salle des loisirs au 144 rue du couvent

1. Mot de bienvenue :

Mme Sampson souhaite la bienvenue. Il y a 30 personnes dans l'assistance. L'ordre du jour nous est présenté ainsi que le déroulement de la soirée.
L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Annette Panklac et secondé par Laurence Laplante.

2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Claude Therrien est proposé et accepté.

3. Explication du rôle du comité et présentation des membres par Karen. Elle remercie Philippe Lapointe pour son travail car il ne se représentera pas pour un autre mandat.

4. Adoption du procès-verbal de l'AGA de 2018

Claude Therrien fait la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale tenue le 15 juin 2018. L'adoption du procès-verbal est proposée par Jacques St Louis, appuyé par Philippe Laudat.

5. Rapport de la présidente (annexe 1)

Karen fait la lecture de son rapport.

6. Mise à jour des projets réalisés au Village et à venir (Pascal De Bellefeuille)

Il mentionne qu'il y a deux comités de quartier qui existent. Que le PPU (Plan Particulier d'Urbanisme) est un outil pour répondre aux besoins de main d'œuvre, pour garder nos familles et en attirer d'autres, pour aider nos aînés, pour demeurer le maître d'œuvre du cœur du village par la Ville. Il y a une vision de relier les 5 pôles en fonction de leur spécificité. Il y aura une rencontre avec le département d'urbanisme de la Ville avant de reprendre les consultations.

7. Présentation sommaire du plan Stratégique de la ville de Mont-Tremblant 2019-2020

Explication du guide par Pascal De Bellefeuille.

8. Accès au lacs (Sylvia Orlando)

Sylvia énumère les lacs et leurs activités motorisés ou non.

Elle mentionne que c'est la première année qu'il y a un droit d'accès demandé par la Ville pour le lac Tremblant et seulement pour celui-ci.

Claude Therrien est surpris de la pertinence de ce droit d'accès alors que les accès aux pistes de vélo sont maintenant gratuites et pour le ski de fond. Plusieurs se demande si il faut faire laver son embarcation pour les rivières. Il est mentionné que le but de la

réglementation est la protection de nos plans d'eau. Donc comme citoyen avec une conscience social, on lave notre embarcation non motorisé avant la mise à l'eau. Pour les bateaux motorisés il y a des centres de lavages permis par la Ville.

9. Calendrier des activités et besoin des bénévoles 2019-2020

Karen mentionne les activités qui devraient avoir lieu dans l'année et demande à ceux qui veulent être bénévole, de donner leur nom à la fin de la soirée

10. Période de questions :

Mme Johanne Fillion a une inquiétude sur les ondes des antennes de communication. Elle informe qu'il y aura une soirée de consultation publique le 11 juin pour l'emplacement de cette antenne relais qui serait visible à l'entrée du Village en venant du rond point.

M. Jacques St Louis suggère d'annoncer notre AGA par un feuillet dans toutes les boites postales pour augmenter le nombre de participants. Malheureusement le comité de quartier n'a pas le budget pour ça. Par contre il est suggéré d'afficher chez les commerçants la tenue de cette réunion. Les membres du comité en prennent note. Pour faciliter la mémorisation de la date de notre rencontre, il est suggéré de la tenir le 1^{er} vendredi de Juin. Proposé par Sylvia Orlando et secondé par Ginette Riva. Donc le 5 juin 2020 pour la prochaine.

M. Claude Caron mentionne la problématique de la location court terme. Il y a une augmentation de ces locations dans le Village et c'est rien pour attirer des familles à s'installer dans le Village. Pascal De Bellefeuille mentionne que la Ville travaille sur ce problème. Philippe Laudat suggère d'appeler à l'Association Touristique de Tremblant pour savoir si ces gens sont enregistrés. On peut dénoncer anonymement.

11. Élection

M. Jacques St Louis est nommé président d'élection, proposé par Karen Sampson et secondé par Claude Therrien.

Claude Therrien est nommée secrétaire d'élection, proposé par Karen et philippe.

Sylvia Orlando proposé par Annette Panklac, secondé par Philippe Laudat.

Rémi Valen proposé par Emérick Brissette, secondé par Philippe Lapointe

Claude Therrien proposé par Karen, secondé par Ginette Rivard.

Liam Villemaire proposé par Bryan Nacus secondé par Émy Boon.

Tous ont acceptés leur candidature.

Lors du premier tour de vote, Claude Therrien et Rémi Valen sont élu. Les deux autres candidats sont égaux.

Lors du deuxième tour de vote Liam Villemaire est élu.

12. Levée de l'assemblée 21h

Philippe Laudat et David Coderre proposent la levée de l'assemblée